

Destinataire : Rédacteur et rédactrice en chef – médias nationaux  
Objet : Lettre ouverte sur la nouvelle méthode de calcul du taux de décrochage scolaire  
Date : Le 15 octobre 2010  
Expéditeur : Christiane Allaire, chargée de projet aux communications – 514 948-2044, poste 242  
([callaire@icea.qc.ca](mailto:callaire@icea.qc.ca))  
Commentaire : Pour publication dans la chronique « Opinion »

---

## **RACCROCHAGE SCOLAIRE**

### ***Il faut reconnaître l'importance des secteurs professionnel et des adultes***

Depuis le 28 septembre, j'ai suivi avec attention la controverse provoquée par la nouvelle méthode de calcul du taux de décrochage scolaire rendue public par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Cette annonce a soulevé un vent de scepticisme auquel l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) n'adhère pas. Le nouveau calcul aura des incidences sur les statistiques produites à ce jour, c'est certain. Mais on ne peut nier qu'il permettra d'obtenir, comme le souhaitent le MELS et les commissions scolaires, un portrait plus juste de la situation du décrochage scolaire au Québec.

Calculer les inscrits au 1<sup>er</sup> janvier permettait d'évaluer le nombre de jeunes adultes qui avaient quitté l'école durant la première moitié de l'année scolaire, Mais ce calcul ne tenait pas compte des jeunes qui rattachaient par la suite, en s'inscrivant au secteur professionnel ou au secteur des adultes.

Calculer les inscrits au 1<sup>er</sup> août comblera cette lacune et révélera l'importance stratégique des secteurs professionnel et des adultes dans le dossier du décrochage.

À l'instar des groupes d'alphabétisation communautaires, ces secteurs sont plus que des « filets de sécurité ». Ils sont l'alternative qui s'offre aux décrocheurs. Ils méritent d'être adéquatement financés, surtout le secteur des adultes qui peine à offrir des services complémentaires (orthopédagogie, psychologie, travail social, éducation spécialisée, etc.). Dois-je rappeler que ces services s'adressent avant tout aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, ceux qui sont le plus susceptibles de décrocher?

L'ICÉA souhaite que ce changement permette au MELS et aux commissions scolaires de mieux orienter leurs efforts en matière de persévérance scolaire.

Tous les adultes, jeunes et moins jeunes, ont droit à un premier diplôme qualifiant. Il existe 1001 façons de garantir nos chances de succès. Il suffit de mettre l'accent sur les possibilités d'apprendre tout au long de la vie. Ce que nous faisons assez bien, puisque que le taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires est plus élevé au Québec (86 %) qu'en Ontario (74 %) ou dans l'ensemble du Canada (77 %).

Léa Cousineau, présidente  
Institut de coopération pour l'éducation des adultes

☎ 514 948.2044 📠 514 948.2046 [WWW.ICEA.QC.CA](http://WWW.ICEA.QC.CA)

55, avenue Mont-Royal Ouest, bureau 303, Montréal (Québec) H2T 2S6

